

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 13 novembre 2020

Présents : Christian GEORGES, Patrice PERRET, Isabelle LUGNE, Bernard GARDETTE, Pascale MONAT, Louis CANUT, Hubert PONCET

Présents en vidéo conférence : Cindy FAURE, Christine CANUT, Gérard SAVATIER

Absents : Sylvie VITRANT

Secrétaire de séance : Louis CANUT

Le conseil municipal a lieu dans la salle des fêtes pour respecter les distanciations liées à la crise sanitaire de la COVID 19 et en vidéo conférence pour 3 conseillers municipaux.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance selon l'ordre du jour adressé le 3 novembre 2020 par voie électronique.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2020,

1. Hommage à Samuel Paty,
2. Présentation projet city stade,
3. Demandes de subventions pour un city stade à la Région et au Département,
4. Autonomie financière du budget d'assainissement,
5. Syndicat des eaux de la Bombarde - rapport annuel sur le Prix et la qualité de service public de l'eau potable,
6. Informations diverses sur les travaux en cours - achat bancs - bac à fleurs Marpa,
7. Questions diverses.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2020

Il est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire indique qu'elle souhaite rajouter des points qui n'étaient pas prévus à l'ordre du jour :

1. Provision créances irrécouvrables,
2. Participation aux frais des Ecoles,
3. Contrat Adjoint Technique.

1. Hommage à Samuel PATY :

Mme le Maire lit un texte concernant l'assassinat de Samuel PATY et une minute de silence est respectée.

2. Présentation du projet TERRAIN MULTISPORTS :

Mme le Maire explique qu'il serait appréciable de réhabiliter le terrain de basket qui est complètement obsolète.

Présentation de la société **ESA (Etudes Spéciales Appliquées)** concernant les Multisports (Décapark et City-stade par le commercial : Christophe ECHAUBARD.

Présentation des devis :

MULTISPORTS PROJET TMS 9X18 : 35 888.58 € TTC soit **29 907.15 € HT**

DECAPARK : 10X16 : 35 572.99 € TTC soit **29 644.16 € HT**

Présentation de la société **AGORESPACE** concernant un terrain multisport (city-stade) par le commercial : Alexandre THESILLAT.

Présentation du devis :

AGORESPACE 200 ALU BOIS FIRST : 45 960.00 € TTC soit **38 300.00 € HT**

Le conseil municipal après concertation opte pour le projet de DECAPARK proposé par la société ESA de Roanne. Un questionnaire sera proposé aux habitants pour permettre de connaître l'intérêt qu'ils portent à une telle structure.

3. Demandes de subventions pour un projet de terrain multisports à la Région et au Département :

Mme le Maire indique que la commune peut faire des demandes de subventions auprès de la Région 50 % et du Département 30% soit 80 % de subvention. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour établir les demandes de subventions.

4. Autonomie financière du Budget Assainissement :

A compter du 1^{er} janvier 2021, le budget assainissement doit être totalement autonome. Au 31 décembre 2020, il sera repris le solde pour approvisionner le nouveau budget. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

5. Syndicat des Eaux de la Bombarde, RPQS 2019 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable) :

Le RPQS du syndicat est approuvé à l'unanimité.

6. Informations diverses sur les travaux en cours :

Mme le Maire présente un devis de l'entreprise GOUTORBE pour un bac à « fleurs-jardinière » à disposer sur le sentier piétonnier d'un montant de 368€ H.T dont les dimensions sont : 2m x 1m x 0.72m. Cette installation éviterait que les poids lourds fassent des manœuvres sur la pelouse de la MARPA.

Concernant la fin de l'aménagement du sentier piétonnier, prévoir des bancs + une poubelle.

En 2021, le Comité consultatif étudiera l'aménagement global de la commune en mobilier urbain : achat bancs, toutounettes, arbres, poubelles, tables de pique-nique.... en lien avec les chemins qui seront balisés.

7. Provisions créances en non-valeur :

Mme le Maire explique qu'un ancien locataire a laissé un bon nombre de créances qui sont à ce jour irrécouvrables. Elle propose suivant les conseils de Mme la Perceptrice de provisionner ces créances à hauteur de 2 919.40€ ce qui correspondant aux créances de 2013 et 2014. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

8. Participation aux frais des Ecoles :

Mme le Maire indique que la participation aux frais pour un enfant scolarisé à l'école de ST JUST EN CHEVALET a doublé depuis l'année dernière 828.24€/enfant au lieu de 400€. Compte tenu du fait qu'aucune convention fixait le tarif et après concertation avec les communes concernées (ST ROMAIN D'URFE, ST MARCEL D'URFE et JURE), un accord a été convenu :

- Participation de 600€/enfant,
- Signature d'une convention à partir de 2021,
- Participation au conseil d'école,

La participation aux frais à hauteur de 600€ est adoptée à l'unanimité pour cette année.

9. Contrat Adjoint Technique :

Mme le Maire explique que l'agent en poste a été embauché il y a 4 ans en tant d'adjoint technique. Elle propose de créer un poste d'Adjoint Technique Principale de 2^{ème} classe à l'échelon 9. Le conseil accepte à l'unanimité.

10. Questions diverses :

- Louis CANUT nous fait état d'une réunion avec le SIEL concernant le groupement d'achat ce qui permet de faire des économies entre 8 et 32%. Il précise que le contrat du groupement d'achat se termine fin 2021. Il indique qu'il a assisté à une réunion concernant le SAGE. Il donne au Conseil Municipal quelques explications concernant l'électricité verte...

- Bernard et Christian ont travaillé sur les terrains communaux, sur le cadastre....
- **CCAS** : colis ou repas des anciens. Il est proposé un bon d'achat de 25€ dans les commerces locaux. Mme le Maire programme une réunion du CCAS samedi 21 novembre à 10h pour prendre une décision.
- **Sapin de Noël** : c'est Hubert PONCET qui s'en occupe.
- **Présentation de la CCPU par Mme le Maire** :

Questions qui seront débattues en CCPU jeudi 19 novembre :

- Etude prospective financière : la présentation de cette étude se fera ultérieurement, retard dû au covid, néanmoins, les premiers éléments permettent de constater une santé financière de la CCPU correcte.
- Renouvellement pour un an du contrat du site de proximité. Il sera remis en discussion après changements administratifs de la COPLER.
- Voirie - bureau d'études Réalités et poursuite avec cette structure ?
- Recensement et communication sur les programmes d'aide à l'habitat indigne
- Animation des démarches supra communautaires convention 2018-2020 autour du fleuve Loire – PAT (programme alimentaire territorial ...) dossiers Europe.
- Projet Maret Place, aide aux commerçants pour la mise en place d'un click and collecte sous l'appellation **je-sauve-mon-commerce-en-paysd'urfe**. Aide et formation proposée par la CCPU pour les commerçants afin de limiter l'impact de la crise covid.
- Différentes questions sur les baux et locataires : travaux et demandes de dégrèvements loyers, prolongement bail MCDA.
- Agrandissement de la Maison de Santé de Crémeaux état des avancées de travaux.

- **LOIRE PROPRE** : 6 mars 2021, opération qui sera menée à ST ROMAIN D'URFE par Gérard SAVATIER.
- **Tourisme en roannais - SMMM (Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine)**
 Une structure plus cohérente s'impose pour une meilleure lisibilité des propositions touristiques dans notre région. Nécessité de regroupement des structures et mutualisation des moyens en particulier pour améliorer la communication.
 Toutes les communes de la CCPU ont reçu la visite d'Antoine Vermorel VP de Roanne Agglo et Aymard De Sérroux Président de tourisme en Roannais – des rencontres constructives sur la CCPU, pour une éventuelle réorganisation de cette structure.
 Est abordée la question du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine dont l'objectif est l'intégration du Parc du Livradois Forez sachant que la charte est révisée en 2023 et l'intégration **si** elle est actée serait en 2026. Négociations à avoir avec le PNR et la Région. Le tourisme et le SMMM se rejoignent sur l'aspect éco tourisme traité au sein du SMMM.
- **Organisation de la cérémonie du 11 novembre** : dimanche 15 novembre à 11h00.

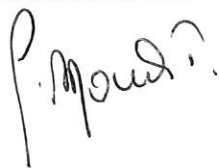
Pas de date de prochain Conseil municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à minuit.

Tous les Conseils municipaux sont consultables sur le site de la commune : saintromaindurfe.fr

Madame le Maire

Pascale MONAT



Le secrétaire de séance

Louis CANUT

